



SÉANCE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Présents : BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - CHEVILLAT Sébastien - FAVRE MARTINOZ Maryline - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - L'HERITIER Christophe - GIRAUX Morgane - GAZZIOLA Jacques - PEYLIN Thomas - TCHERKASSOF Anna

Absents excusés : MOLLIER Cécilia - BARRIER Pierre - PEYLIN Jean-Paul - BARBARAY Jean Claude

Secrétaire de séance : PEYLIN Thomas

La séance est ouverte à 19 h 05

Madame le maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Remboursement de la contribution 2020 au SIAM (fonctionnement et investissement STEPi) par le budget annexe eau & assainissement sur le budget principal

Ce point est retiré de l'ordre du jour : le percepteur conseille d'attendre compte tenu de la demande effectuée auprès du pôle de Bordeaux qui devrait trancher sur les schémas de comptabilisation de ces contributions

- Versement de la contribution 2021 au SIAM par le budget annexe eau & assainissement

Ce point est retiré de l'ordre du jour : le percepteur conseille d'attendre compte tenu de la demande effectuée auprès du pôle de Bordeaux qui devrait trancher sur les schémas de comptabilisation de ces contributions

- demande de subventions pour le financement des études pour la mise en place des périmètres de protection du captage de Côte la Vigne

Ajout de ce point pour proposer un nouveau plan de financement en vue d'une éventuelle aide financière de l'Agence de l'Eau

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications de l'ordre du jour proposées par Mme le maire

- demande de subventions pour le financement des études pour la mise en place des périmètres de protection du captage de Côte la Vigne

Mme le maire explique de l'Agence de l'Eau est susceptible de subventionner ce dossier à hauteur de 50%. Elle propose donc le plan de financement suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
ETUDES pour la procédure de protection et d'autorisation du forage de côte la vigne	129 654,00 €	DEPARTEMENT CTS 2021 de l'AVP (30%)	38 896.20 €
		AGENCE DE L'EAU (50%)	64 827.00 €
		AUTOFINANCEMENT Commune de Saint Christophe la Grotte (6%)	7 779.24 €
		AUTOFINANCEMENT Commune de Les Echelles (14%)	18 151.56 €
TOTAL	129 654,00 €	TOTAL (100%)	129 654,00 €

Le plan de financement est voté à l'unanimité.

- Activation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes du centre de gestion.

Délégation de l'obligation légale à un organisme extérieur comme le propose le décret en vigueur. Décision prise à l'unanimité de déléguer au centre de gestion de la Savoie.

- Projet de redynamisation et de modernisation du site historique des grottes de St Christophe : Rénovation de l'éclairage des grottes inférieure et supérieure

Présentation du dossier de candidature aux subventions et échange autour de ce point et des travaux à prévoir autour de ce projet. Réponse attendue sur la décision de la validation du dossier de subvention entre fin-septembre et la mi-octobre.

Le plan de financement pour le volet éclairage des grottes est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé de l'opération	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Investissement travaux éclairage	180 000,00 €	FNADT Avenir Montagne	40%	125 640,00 €
		Région	30%	94 230,00 €
Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage	134 100,00 €	Département - CTS	10%	31 410,00 €
		Autofinancement	20%	62 820,00 €
TOTAL	314 100,00 €	TOTAL	100%	314 100,00 €

Le conseil municipal approuve le projet et le plan de financement à l'unanimité

- Sécurisation du carrefour sur la RD1006 : sondage de localisation des aciers de rive

Nécessité de réaliser un sondage et des essais géotechniques de la structure pour le bon dimensionnement du projet. Etude réalisé par la société G2A. Décision prise à l'unanimité.

- Questions Diverses

- Convention de participation pour le risque prévoyance pour le personnel de mairie : le conseil municipal est favorable et dans l'attente de l'avis du comité technique
- Point travaux combles mairie, menuiseries extérieures peinture. Les travaux se poursuivent et avancent bien. La qualité du travail est au rendez-vous et donne pour l'instant entière satisfaction
- PAJ. Plusieurs jeunes sont venus intervenir dans le village dans le cadre de travaux d'intérêt généraux. Ils ont notamment enlevé des plantes vivaces aux abords de courts d'eau du village

- Echange autour du projet de rachat de la ferme Gustin située sur les hauteurs de Bande et la rénovation du chemin rural l'asservissant.
- Rappel des règles de citoyenneté autour de la taille réglementaire des haies. Une campagne de rappel de ces règles a eu lieu durant l'été à certains habitants et cette campagne continuera si nécessaire.
- Le remplacement de 2 tables à pique-nique autour de la Voie Sarde est en cours et la rénovation du parcours d'Azil et Magda suit son cours.
- Echange autour d'une problématique croissante de vitesses trop excessives de véhicules dans le village.
- Mise à disposition de la salle des fêtes du village au RAM suivant une convention définie avec eux. Ces rassemblements auront lieu quelques jeudi chaque mois.
- Demande de la cure gourmande de profiter de la salle des fêtes afin d'organiser des repas guinguettes.
- Organisation d'une journée « Chartreuse propre » le 18 Septembre. Nettoyage de la zone du Perchet puis organisation d'un petit temps d'échange.
- Echange autour du devenir de la station de ski de saint-pierre de chartreuse et du projet de l'intercommunalité la concernant.

La séance est levée à 21 h 00